



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le lundi 17 juin 1996 — N° 39

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau

QUÉBEC

17 juin 1996

17 juin 1996

Le lundi 17 juin 1996

N° 39

La séance est ouverte à 10 h 07.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Chevrette, ministre d'État des Ressources naturelles, dépose:

Le rapport quinquennal 1990-1994 sur l'état des forêts québécoises intitulé «À l'heure du développement durable: Une foresterie en constante évolution».

(Dépôt n° 193-960617)

Le rapport annuel de la Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec (REXFOR), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 194-960617)

Le rapport sur la biodiversité du milieu forestier intitulé: «Protéger la biodiversité, un engagement pour la vie».

(Dépôt n° 195-960617)

M. Julien, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose:

17 juin 1996

Le rapport annuel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 196-960617)

Le rapport annuel de la Société de financement agricole, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1996.

(Dépôt n° 197-960617)

M. le Président donne lecture d'une lettre que le Secrétaire général de l'Assemblée nationale a reçue du Directeur général des élections du Québec relativement aux élections complémentaires tenues le 10 juin 1996 dans les circonscriptions électorales de L'Assomption et d'Outremont, et il dépose:

La lettre mentionnée ci-dessus, accompagnée d'un avis proclamant M. Jean-Claude Saint-André candidat élu dans la circonscription électorale de L'Assomption et M. Pierre-Étienne Laporte candidat élu dans la circonscription électorale d'Outremont.

(Dépôt n° 198-960617)

Puis il dépose le rapport de mission suivant:

Le rapport, présenté par M. Michel Létourneau, député d'Ungava, de la mission préparatoire réalisée au Parlement européen, à Strasbourg, France, les 21, 22 et 23 mai 1996.

(Dépôt n° 199-960617)

À la suite du dépôt d'une cassette audio par M. Chagnon (Westmount—Saint-Louis) au cours de la séance du 12 juin 1996, M. le Président donne la directive suivante:

DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENTE

Seul est autorisé le dépôt de documents manuscrits ou imprimés sur papier, d'ici à ce que puissent être assurées, pour une longue durée, la conservation, la reproduction et la diffusion de documents audiovisuels. Tout document enregistré sur un autre support sera refusé.

En conséquence, l'audiocassette déposée par le député de Westmount—Saint-Louis est remplacée par la transcription de l'enregistrement se rapportant au sujet soulevé.

17 juin 1996

Dépôts de rapports de commissions

M. Laprise (Roberval), au nom de M. Baril (Arthabaska), dépose:

Le rapport de la Commission du budget et de l'administration qui, les 6 et 14 juin 1996, a tenu des consultations particulières et étudié en détail le projet de loi:

n° 36Loi modifiant la Loi sur l'administration financière et d'autres dispositions législatives —
Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 200-960617)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 à 64 du Règlement, Mme Signori (Blainville) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 460 citoyens et citoyennes de Blainville, concernant la construction d'une école secondaire de premier cycle à Blainville.

(Dépôt n° 201-960617)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 62 du Règlement, M. Boulerice (Sainte-Marie—Saint-Jacques) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 1764 bénévoles de la Fondation québécoise du cancer, concernant le dédoublement de service projeté par la Société canadienne du cancer, division Québec.

(Dépôt n° 202-960617)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

17 juin 1996

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Kelley (Jacques-Cartier) dépose:

Copie d'une lettre, en date du 17 juin 1996, adressée à M. Rosaire Bertrand, président de la Commission des affaires sociales, par Mme Lucie Milette, responsable du Service de garde de l'école Saint-André-Apôtre, concernant les consultations particulières sur le projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi sur les services de garde à l'enfance et d'autres dispositions législatives.
(Dépôt n° 203-960617)

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté, lors de la séance du 14 juin 1996, sur la motion de Mme Marois, ministre de l'Éducation, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 37, Loi favorisant la conclusion d'ententes dans le secteur de l'éducation.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 41 en annexe)

Pour: **49** Contre: **30** Abstention: **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 37 est adopté.

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, le projet de loi n° 37 est renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

L'Assemblée procède au vote reporté, lors de la séance du 14 juin 1996, sur la motion de M. Trudel, ministre des Affaires municipales, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 135, Loi modifiant de nouveau la Loi sur la fiscalité municipale.

La motion est adoptée par le vote suivant:

(Vote n° 42 en annexe)

Pour: **50** Contre: **30** Abstention: **0**

17 juin 1996

En conséquence, le principe du projet de loi n° 135 est adopté.

Sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, le projet de loi n° 135 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement et des équipements.

Motions sans préavis

M. Chevette, député de Joliette et ministre d'État des Ressources naturelles, propose:

QUE l'Assemblée nationale souligne la performance du Joliettain Patrick Carpentier, qui a remporté samedi le Grand Prix de formule Atlantique à Montréal, et que, par la même occasion, l'Assemblée nationale souligne l'excellente performance du coureur automobile Jacques Villeneuve, qui a terminé deuxième au Grand Prix de formule 1 de Montréal.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 229, 235, 243 et 244 du Règlement, M. Bélanger, leader du gouvernement, propose:

QUE la Commission de la culture procède à une consultation générale et tienne des auditions publiques, à compter du 27 août 1996, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 40, Loi modifiant la Charte de la langue française, ainsi que sur le document de consultation intitulé «Le français langue commune: Promouvoir l'usage et la qualité du français, langue officielle et langue commune du Québec»;

QUE les mémoires des organismes soient reçus au secrétariat des commissions au plus tard le 16 août 1996;

QUE la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

17 juin 1996

M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 33, Loi sur l'assurance-médicaments et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission du budget et de l'administration, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, afin de poursuivre son étude détaillée du projet de loi n° 23, Loi modifiant la Loi sur la protection du territoire agricole et d'autres dispositions législatives afin de favoriser la protection des activités agricoles;
- la Commission de l'aménagement et des équipements, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 30, Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec.

M. le Président donne l'avis suivant:

- la Commission de la culture se réunira en séance de travail afin d'organiser ses travaux.

<segment>

17 juin 1996

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Perreault, ministre de la Sécurité publique, propose que le projet de loi n° 13, Loi modifiant diverses dispositions en matière de boissons alcooliques, de loterie vidéo et d'appareils d'amusement, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 13 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail relatif au projet de loi n° 27, Loi modifiant le Code du travail.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission du budget et de l'administration relatif au projet de loi n° 34, Loi sur le transfert des attributions de l'Office des ressources humaines.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, le débat se poursuit au-delà de 13 heures.

Le débat terminé, le rapport est adopté à la majorité des voix.

17 juin 1996

À 13 h 05, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 06.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail relatif au projet de loi n° 4, Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption

M. Chevrette, ministre des Ressources naturelles, propose que le projet de loi n° 21, Loi modifiant la Loi sur la Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 21 est adopté.

M. Chevrette, ministre des Ressources naturelles, propose que le projet de loi n° 117, Loi modifiant la Loi sur le régime des eaux, soit adopté.

Puis, M. Chevrette propose que le projet de loi n° 117 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude des amendements qu'il indique.

La motion est adoptée.

17 juin 1996

Sur la motion de M. Chevrette, ministre des Ressources naturelles, l'Assemblée se constitue en commission plénière.

Les amendements de M. Chevrette, ministre des Ressources naturelles, aux articles 1 et 2 du projet de loi n° 117 sont étudiés et adoptés à la majorité des voix en commission plénière.

Le projet de loi n° 117, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte à la majorité des voix le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion portant adoption du projet de loi n° 117.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 117 est adopté.

M. Bertrand, ministre délégué au Revenu, propose que le projet de loi n° 29, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Gautrin (Verdun) dépose:

L'entente de gestion, en date du 12 juin 1995, pour la mise en oeuvre du Centre de perception fiscale du ministère du Revenu du Québec.

(Dépôt n° 204-960617)

Le plan d'action, en date du 26 avril 1996, du Centre de perception fiscale du ministère du Revenu du Québec pour l'exercice financier 1996-1997.

(Dépôt n° 205-960617)

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 29 est adopté.

M. Trudel, ministre des Affaires municipales, propose que le projet de loi n° 22, Loi modifiant la Loi

17 juin 1996

sur l'aménagement et l'urbanisme, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 22 est adopté.

À 18 h 01, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 10.

Adoption

M. Trudel, ministre des Affaires municipales, propose que le projet de loi n° 24, Loi modifiant la Loi sur les cités et villes, le Code municipal du Québec et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Au début de son intervention, M. Trudel propose que le projet de loi n° 24 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude des amendements qu'il indique.

Mme Delisle (Jean-Talon) et M. Paradis, leader de l'opposition officielle, soulèvent l'irrecevabilité des amendements introduisant les articles 143.1 et 143.2.

Après avoir autorisé quelques remarques sur cette question, M. Pinard, vice-président, prend l'affaire en délibéré et, à cette fin, suspend la séance.

À la reprise de la séance, M. Pinard, vice-président, déclare recevables les amendements de M. Trudel à l'exception de ceux introduisant les articles 143.1 et 143.2 pour le motif qu'ils contiennent un principe nouveau.

Puis est adoptée la motion de M. Trudel proposant que l'Assemblée se constitue en commission

17 juin 1996

plénière en vue de l'étude des amendements qu'il indique.

Les amendements de M. Trudel, ministre des Affaires municipales, aux articles 4.1, 5.1, 5.2, 15.1, 19, 27.1, 27.2, 27.3, 38.1, 39.1, 39.2, 58, 62.1, 87.1, 87.2, 87.3, 93, 97.1, 100, 105.1, 108, 111.1, 113.1, 116.1, 116.2, 118, 138, 141.1, 142.1, 142.2 et 154 du projet de loi n° 24 sont étudiés et adoptés en commission plénière.

Les amendements de M. Trudel, ministre des Affaires municipales, aux articles 28, 28.1, 73, 73.1, 89.1, 92.1, 92.2, 99.1 à 99.4, 107.1, 107.2 et 142 du projet de loi n° 24 sont étudiés et adoptés à la majorité des voix en commission plénière.

Le projet de loi n° 24, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion portant adoption du projet de loi n° 24.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 24 est adopté.

M. Boisclair, ministre délégué aux Relations avec les citoyens, propose que le projet de loi n° 18, Loi sur le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et modifiant d'autres dispositions législatives, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 18 est adopté.

M. Bégin, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 25, Loi modifiant le Code civil en matière d'obligation alimentaire, soit adopté.

Le mardi 18 juin 1996

17 juin 1996

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 25 est adopté.

À 0 h 08, sur la motion de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne à 10 heures, ce mardi 18 juin 1996.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

17 juin 1996

ANNEXE

VOTES PAR APPEL NOMINAL

Sur la motion de Mme Marois, ministre de l'Éducation, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 37, Loi favorisant la conclusion d'ententes dans le secteur de l'éducation:

(Vote n° 41)

POUR - 49

Barbeau	Campeau	Kieffer	Payne
Baril	Caron	Lachance	Perreault
(<i>Arthabaska</i>)	Carrier-Perreault	Landry	Rioux
Baril	Chevrette	(<i>Bonaventure</i>)	Rivard
(<i>Berthier</i>)	Cliche	Laprise	Rochon
Beaudoin	Côté	Leduc	Signori
Beaumier	Désilets	Léonard	Trudel
Bélanger	Dion	Létourneau	Vermette
(<i>Anjou</i>)	Dionne-Marsolais	Malavoy	
Bertrand	Facal	Marois	
(<i>Portneuf</i>)	Gagnon	Ménard	
Blais	Gaulin	Morin	
Bouchard	Gendron	(<i>Dubuc</i>)	
Boucher	Jolivet	Morin	
Boulerice	Julien	(<i>Nicolet-Yamaska</i>)	
Brassard	Jutras	Paré	

CONTRE - 30

Benoit	Delisle	Johnson	Ouimet
Bergman	Dionne	Kelley	Paradis
Bissonnet	Farrah	Lefebvre	Poulin
Bordeleau	Fournier	LeSage	Sirros
Chagnon	Gautrin	Maciocia	Thérien
Charbonneau	Gauvin	MacMillan	Vallières
(<i>Bourassa</i>)	Gobé	Marsan	Williams
Copeman	Houda-Pepin	Middlemiss	

ABSTENTION - 0

Sur la motion de M. Trudel, ministre des Affaires municipales, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 135, Loi modifiant de nouveau la Loi sur la fiscalité municipale:

17 juin 1996

(Vote n° 42)

POUR - 50

Barbeau	Campeau	Lachance	Rioux
Baril	Caron	Landry	Rivard
(<i>Arthabaska</i>)	Carrier-Perreault	(<i>Bonaventure</i>)	Rochon
Baril	Chevrette	Laprise	Signori
(<i>Berthier</i>)	Cliche	Leduc	Trudel
Beaudoin	Côté	Léonard	Vermette
Beaulne	Désilets	Létourneau	
Beaumier	Dion	Malavoy	
Bélanger	Dionne-Marsolais	Marois	
(<i>Anjou</i>)	Facal	Ménard	
Bertrand	Gagnon	Morin	
(<i>Portneuf</i>)	Gaulin	(<i>Dubuc</i>)	
Blais	Gendron	Morin	
Bouchard	Jolivet	(<i>Nicolet-Yamaska</i>)	
Boucher	Julien	Paré	
Boulerice	Jutras	Payne	
Brassard	Kieffer	Perreault	

CONTRE - 30

Benoit	Delisle	Johnson	Ouimet
Bergman	Dionne	Kelley	Paradis
Bissonnet	Farrah	Lefebvre	Poulin
Bordeleau	Fournier	LeSage	Sirros
Chagnon	Gautrin	Maciocia	Thérien
Charbonneau	Gauvin	MacMillan	Vallières
(<i>Bourassa</i>)	Gobé	Marsan	Williams
Copeman	Houda-Pepin	Middlemiss	

ABSTENTION - 0